

II

L'Ambassadeur des États-Unis d'Amérique au Secrétaire d'État aux Affaires extérieures du Canada

Ottawa, le 8 avril 1971

N° 55

MONSIEUR LE MINISTRE,

J'ai l'honneur de me référer à votre Note ECT-369 du 8 avril 1971 relative à la construction par le Canada d'une station Loran-A à Gray-Point dans la province de la Colombie-Britannique dont les paragraphes essentiels se lisent comme suit:

(Voyez la Note canadienne N° ECT-369)

Au nom du Gouvernement des États-Unis, j'ai l'honneur de vous faire savoir que la proposition énoncée dans la Note précitée agréée à mon Gouvernement et d'affirmer que la présente Note et la Note précitée constitueront un accord entre nos deux Gouvernements.

Veillez agréer, Monsieur le Ministre, les assurances renouvelées de ma très haute considération.

ADOLPH W. SCHMIDT

L'honorable Mitchell Sharp, C.P., M.P.,  
Secrétaire d'État aux Affaires extérieures,  
Ottawa.